

Nice : à partir de combien de morts l'islam sera-t-il coupable ?

écrit par Olivia Blanche | 24 juillet 2016



Hier matin, l'un des adjoints au maire de Nice était l'invité de France Inter. Il a admis que tout n'avait pas été fait en matière de sécurité, contrairement aux assertions du gouvernement.

Par contre, et comme il fallait s'y attendre, il est dans le déni en ce qui concerne l'islam. A la question de la journaliste sur d'éventuels « troubles » dans la ville à l'encontre de la communauté musulmane, il a haussé le ton pour dire que : *« Toutes les confessions ont été touchées, notamment les musulmans, qu'ils s'étaient recueillis en nombre sur la Promenade des Anglais, en hommage aux victimes, etc... NON, « l'agresseur est un fou furieux, un forcené, à l'instar du pilote qui a percuté la montagne dans les Alpes, avec ses passagers... Même si le tueur a eu des complices rattachés à Daech, on ne peut imputer cet acte terroriste à l'islam »...*

Quand un personnage officiel assène sa vérité avec autorité, à l'heure du petit déjeuner, sur une chaîne nationale, on ne peut douter que certains parmi la population seront rassurés de le croire... A partir de combien de MORTS l'islam sera-t-il coupable ? (Je n'ai pas retenu le nom de cet adjoint. Sa

famille politique est l'UDI). Sans surprise donc...